

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU N.-B.

Le mouvement Municipalités/Communautés amies des aînés prend de l'ampleur

Le concept de Municipalités ou Communautés amies des aînés (MADACADA) fait son chemin au Nouveau-Brunswick francophone et amène des changements très positifs dans les milieux où il est implanté.

En 2015-2016, la communauté rurale de Cocagne, la ville de Saint-Quentin, la ville de Grand-Sault et la communauté francophone de Miramichi se sont jointes à notre réseau de Municipalités/Communautés amies des aînés. Le réseau rassemble déjà Dieppe, Paquetville, Kedgwick, Tracadie-Sheila, Shediac, Beresford, la communauté francophone de Fredericton, Bas-Caraquet et Maisonneuve. Au moment de rédiger cet article, plusieurs démarches sont en cours avec quatre à cinq communautés francophones pour qu'elles intègrent la démarche Municipalités ou Communautés amies des aînés.



Photo prise lors d'une activité de la MADA à Tracadie. Dans cette Municipalité régionale, le comité MADA a réussi à élaborer une programmation variée à l'intention des aînés de la région.

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Ces expériences plus que positives ont suscité un grand intérêt de la part du ministère provincial du Développement social. Au cours des derniers mois, l'AFANB a rédigé, avec la collaboration

du ministère concerné et de ses partenaires (dont le MACS-NB), un Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalités et Communautés amies des aînés. Le guide sera rendu disponible sur le site de l'Association francophone des aînés du N.-B. (AFANB) www.afanb.org et celui du gouvernement du N.-B. (en versions française et anglaise). Cette collaboration a également permis d'établir des critères et un processus permettant aux MADA/CADA d'obtenir une reconnaissance provinciale.

UNE MULTITUDE D'INITIATIVES

De multiples actions et projets ont été menés par les MADA/CADA ou sont en cours de réalisation.

En voici un résumé :

- | | |
|--|---|
| (1) répertoires d'information pour services aux aînés; | (13) système de transport et de livraison locale; |
| (2) semaine des aînés; | (14) mise en place d'un jardin communautaire; |
| (3) sentier de raquettes adapté aux aînés; | (15) activités pour reconnaître le travail des bénévoles; |
| (4) étude de faisabilité pour services de transport; | (16) construction d'habitations adaptées aux personnes aînées; |
| (5) guides d'information; | (17) plan de zonage pour permettre des habitations intergénérationnelles; |
| (6) capsules d'information sur divers sujets; | (18) journée de célébration de Noël pour les 50 ans et plus; |
| (7) atelier de menuiserie; | (19) célébration de la Journée internationale des aînés le 1 ^{er} octobre; |
| (8) visites d'élèves dans les foyers; | (20) partenariat avec les commerces pour faciliter l'achat aux aînés. |
| (9) laboratoire informatique mobile; | |
| (10) parc extérieur d'exercices adaptés aux aînés; | |
| (11) initiatives d'accessibilité et de sécurité des lieux publics; | |
| (12) projet Voisins Secours; | |



RECONNAISSANCE PUBLIQUE

L'aboutissement de cette collaboration permettra aux communautés qui ont adhéré au mouvement des Municipalités et Communautés amies des aînés de recevoir éventuellement une reconnaissance publique, émise par la province du Nouveau-Brunswick, pour le travail et les réalisations effectuées afin d'assurer le mieux-être et une meilleure qualité de vie pour les aînés.

Pour de plus amples informations sur le mouvement des Municipalités et Communautés amies des aînés, visitez le site web www.afanb.org ou contactez Robert Frenette, chargé de projet, par courriel frenettero@gmail.com ou par téléphone (506) 381-4965.

Source : Anne Godin, consultante